



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Italie

Question écrite n° 73113

Texte de la question

M. Jacques Myard attire l'attention M. le ministre des affaires étrangères sur la situation du lycée français de Rome. Le lycée Chateaubriand est situé presque en plein centre de la ville de Rome sur une propriété de sept hectares, contiguë à la villa Borghèse, et léguée à la France par son propriétaire, le comte de Strohl-Fern. Les locaux devenus trop exigus, ont nécessité d'envisager dès les années soixantes la construction d'un nouveau lycée dans l'enceinte même de la propriété, construction qui n'a pu être menée à son terme faute d'autorisations de la part des autorités locales. On constate également que les autorités de la ville n'ont jamais offert d'autre lieu de construction qu'un terrain inondable en bordure du Tibre, conséquence du ressentiment de Rome face à cette vaste propriété fermée aux romains. La situation du lycée est aujourd'hui celle d'un établissement éclaté géographiquement, ce qui n'est pas souhaitable. Pendant ce temps, le lycée allemand et l'école secondaire américaine, beaucoup plus tardivement implantées, ont ravi au lycée français la vedette que celui-ci partageait avec le Collegio Massimo des jésuites pour l'excellence de son enseignement. C'est pourquoi il lui demande d'entamer des négociations avec la ville de Rome pour ouvrir la villa et obtenir en retour un terrain susceptible d'accueillir un vrai lycée moderne afin de diffuser la culture de notre pays à des élèves représentant cinquante-quatre nationalités comme ce fut le cas naguère.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Myard](#)

Circonscription : Yvelines (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73113

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères, coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2002, page 806